



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 11 septembre 2025

Résolution de Françoise Piron du 7 février 2023 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation : « Pour plus de transparence dans la gouvernance de la Vaudoise Arena »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 7 février 2023, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Françoise Piron « Pour plus de transparence dans la gouvernance de la Vaudoise Arena », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour faire venir, comme il était prévu dans son cahier des charges, des événements de grande ampleur la Vaudoise Arena ».

Réponse de la Municipalité

Le Centre sportif de Malley (CSM), plus connu sous le nom de Vaudoise aréna, comprend trois surfaces de glace (une extérieure, deux couvertes dont une d'une capacité d'accueil de 10'000 places), un centre aquatique (bassin olympique de 50m, bassin de 25m, fosse de plongeon, zone de détente et pataugeoire), des locaux pour l'escrime et le tennis de table, ainsi que des zones de convivialité et de réunions. Les patinoires ainsi que les espaces de réunions et de convivialité ont été achevés en 2019, à temps pour accueillir la cérémonie d'ouverture et l'ensemble des épreuves de glace (à l'exception du curling et du patinage de vitesse) des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020. Quant au Centre aquatique, il a ouvert ses portes au public, comme initialement prévu, en automne 2022.

En 2024, pour sa deuxième année d'exploitation complète de l'ensemble des installations, le CSM a enregistré 986'779 entrées, soit 28.77% de plus qu'en 2023 (650'000 entrées), dont 366'000 pour le seul centre aquatique. Le CSM accueille des publics variés. Il s'agit d'un outil de politique publique, intercommunal, rassembleur et populaire.

La direction, les équipes et le Conseil d'administration du CSM, dans lequel Lausanne compte cinq membres, travaillent également sur l'accueil d'événements, de toutes tailles, afin de valoriser cette infrastructure de qualité. La Municipalité partage le souhait du Conseil communal que le volet événementiel continue à être développé. Il s'agit d'un défi de taille,



car la patinoire est largement utilisée pour les besoins du Lausanne Hockey Club (LHC), qui a, lors de la saison dernière, atteint les finales de National League, jouant ainsi 37 matchs à domicile.

Les exigences pour accueillir des événements de grande ampleur sont également en augmentation. Néanmoins, durant l'année 2025 le CSM aura accueilli les championnats du monde U19 de Basket et pas moins de dix concerts et spectacles dont Indochine ou le Gala Gymotion, avec pour chaque événement, une capacité d'accueil de 9'600 à 12'000 spectatrices et spectateurs selon les configurations. Dans les grands événements à venir, nous pouvons déjà citer les championnats d'Europe de patinage artistique en 2027.

De plus, des événements sont également accueillis dans les autres espaces du CSM en particulier au centre aquatique (championnats suisses ou romands de natation, Swim Cup, etc.).

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter